

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2025_019****OBJET :****COMMISSION 2 -
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE -
ALIMENTATION****PARCS D'ACTIVITES**

*Vente des lots 7, 8 et 9
du parc d'activité de
WANNEHAIN à crédit-
bailleur pour le compte
de la société
SECURIRACK*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 38
Procurations : 11

Nombre de votants : 49

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 18 février 2025, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART
Olivier VERCRUYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Marion DUBOIS, procuration à Benjamin DUMORTIER
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION
Marcel PROCUREUR, procuration à Thierry DEPOORTERE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Michel DUPONT
Anne-Sabine PLAYS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Michel PIQUET
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Thierry BRIDAULT, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 24 février 2025

Délibération CC_2025_019

COMMISSION 2 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ALIMENTATION

PARCS D'ACTIVITES

Vente des lots 7, 8 et 9 du parc d'activité de WANNEHAIN à crédit-bailleur pour le compte de la société SECURIRACK

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement économique,

Considérant que la vente des terrains à bâtir réalisée par Pévèle Carembault, dans le cadre de son opération d'aménagement «Parc d'activité de Maraîche», constituant une opération économique, est soumise de plein droit à la TVA,

Vu l'évaluation par le service de France Domaines, par un avis 2019-638V1890 en date du 26/07/2019 confirmé par un avis 2021-0339 en date du 3 février 2021, par un avis 2022-59638-69073 en date du 18/11/2022 évaluant les terrains à 39€/m² avec une marge de 10 %, et par un avis 2024-59638-63818 du 27 janvier 2025,

Vu l'avis de la Commission 2 - Développement économique, alimentation et agriculture lors de sa séance du 4 février 2025.

La société SECURIRACK, actuellement installée à Villeneuve d'Ascq, et spécialisée dans la fabrication de rails de rangement, souhaite acquérir les lots 7, 8 et 9 du parc d'activité de WANNEHAIN pour s'y installer. Elle envisage la création de 5 à 10 emplois.

Les parcelles du parc d'activité ont été évaluées au prix de 39 €HT/m², par plusieurs avis des Domaines (avis 2019-638V1890 en date du 26/07/2019 confirmé par un avis 2021-0339 en date du 3 février 2021 et par un avis 2022-59638-69073 en date du 18/11/2022).

Cette évaluation a été confirmée par l'avis 2024-59638-63818 du 27 janvier 2025, au prix de 39 €HT/m².

Il est donc proposé de vendre les lots 7, 8 et 9 du parc d'activité de WANNEHAIN à l'entreprise SECURIRAK représentée par Monsieur Tanguy VALLERIE ou à toute personne physique ou morale qui pourra s'y substituer, ainsi qu'au profit de tout crédit-bailleur, au prix de 39 €HT / m², auquel s'ajoutera la TVA applicable au jour de la vente.

Cette entreprise aura recours à un crédit-bailleur.

Les parcelles concernées sont :

- lot 7 = parcelle ZE395 - 2 632 m² = 102 648 €HT
- lot 8 = parcelle ZE396 - 2 180 m² = 85 020 € HT
- lot 9 = parcelle ZE397 - 2 526 m² = 98 514 € HT

Soit une emprise totale de 7 338 m² pour un prix de 286 182 €HT.

Le Conseil communautaire conditionne la présente vente à la signature de la promesse de vente dans un délai de quatre mois à compter du vote de la présente délibération.

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS) :

- ***D'acter la vente des lots n° 7, 8 et 9, correspondant aux parcelles ZE395, ZE396 et ZE397 du parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN au profit de la Société SECURIRACK ou toute autre personne morale ou physique, ou toute crédit-bailleur pouvant s'y substituer dans les conditions ci-dessus énoncées,***
- ***D'autoriser son Président ou toute autre personne pouvant s'y subdéléguer, à signer tout contrat, avant-contrat, se faire procurer tout titre ou pièce et généralement faire le nécessaire, dans le cadre des formalités nécessaires à la réalisation de cette vente,***
- ***De mandater Me Sébastien HERLEM, notaire à CYSOING, pour la rédaction de l'acte de vente.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Valérie NEUBYNCK

Signé électroniquement par : Valérie NEUBYNCK
Date de signature : 25/02/2025
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,

Le Président,

Luc FOUQUET

Signé électroniquement par : Luc FOUQUET
Date de signature : 26/02/2025
Qualité : PRESIDENT



Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250227-CC_2025_019-DE



DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Document : WANNENHAIN (638)
Section : ZE
Cote de parcelle : 000 ZE 01
Cote de parcelle : 1/2000
Cote de parcelle : 1/1000
Date de mise à jour : 19/12/2019
Date de mise à jour : 01/01/1994

N° du document d'arpentage : 358 A
Date de vérification et numéroté le 19/12/2019

Inspection des finances publiques
Bureau

service d'origine :

LILLE 2
CENTRE FINANCES PUBLIQUES
22 RUE LAVOISIER

59466 LOMME CEDEX
Téléphone : 03 20 30 49 54

cdif.lille-2@dgifp.finances.gouv.fr

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1958)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signes (3) a été établi :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage ou de bornage, effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé et géométré à par _____ le _____

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A _____ le _____

Modification selon des annotations du Bureau

D'après le document d'arpentage dressé Par BERLEM (2)

Réf. :
Le 20/11/2019

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A r'est applicable que dans le cas où une esquisse (plan envoyé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre).
(3) Précisez les noms et qualités du signataire, s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité exploitante, etc...)



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2025_019
Objet :	Vente des lots 7, 8 et 9 du parc d'activité de WANNEHAIN à crédit-bailleur pour le compte de la
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.2 - Alienations
Identifiant unique :	059-200041960-20250227-CC_2025_019-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250227-CC_2025_019-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2025_019.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250227-CC_2025_019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	185.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : plan vente SEKURIRAK.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250227-CC_2025_019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	115.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	27 février 2025 à 09h05min29s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	27 février 2025 à 09h13min28s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	27 février 2025 à 09h14min23s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	27 février 2025 à 09h14min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 février 2025 à 09h24min38s	Reçu par le MI le 2025-02-27